



RAPPORT ANNUEL 2020
BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

Banque Havilland, un groupe bancaire bien établi, offrant des services aux clients privés et institutionnels, qui peuvent bénéficier des avantages d'une solide plateforme bancaire implantée sur sept centres financiers. La banque a été fondée en 2009 au Luxembourg, où elle a son siège social, et est également présente à Monaco, Londres, Dubaï, Genève, Zurich et au Liechtenstein.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos du Conseil d'Administration et de la Direction	4
Gouvernance d'entreprise	8
Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels	16
Comptes annuels	18
Annexes relatives aux comptes annuels	26
Publication des ratios réglementaires	60

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

AVANT-PROPOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE 2020

Personne n'aurait pu prédire une année aussi mouvementée sur les marchés. En effet, il était difficile d'anticiper qu'une pandémie mette, en quelques semaines, l'économie mondiale à l'arrêt. L'année 2020 aura été une année marquée par la pandémie de la COVID-19 à l'échelle mondiale et à l'instar de chaque crise majeure, la plupart des classes d'actifs ont connu des fluctuations brutales. Toutefois, certains actifs ont atteint de nouveaux hauts sommets, notamment les actions américaines, l'or et le bitcoin ; à l'inverse, le pétrole brut a connu une baisse historique. A la lecture des performances dégagées en 2020 par les marchés des actions américaines, on peut se demander si les effets de la pandémie et de la récession ont été pris en compte par ces derniers. En effet, la levée des incertitudes en novembre (suite à l'élection de Joe Biden aux Etats-Unis et à l'annonce de l'efficacité des vaccins) a permis aux indices américains de clôturer l'année sur de nouveaux records, à l'image de la hausse de +43,6% du Nasdaq 100. Au vu de la performance négative de -7,1% du CAC 40, les actions ont de manière générale fini en ordre dispersé, démontrant le statut de valeur de refuge des actions technologiques américaines, à l'instar

du parcours boursier spectaculaire des Gafam (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft) et plus encore de Tesla, dont la valeur a été multipliée par huit en 2020. Les obligations ont souffert du manque de revenus, détournant ainsi les investisseurs vers des produits plus risqués.

Le corollaire de la pandémie aura été, d'une part la hausse spectaculaire de l'endettement des états afin de limiter les bouleversements économiques et sociaux provoqués par les mesures restrictives, telles que les confinements et, d'autre part une récession.

Ainsi, l'endettement moyen des économies mondiales s'élève à présent à 120% de leur PIB, représentant le niveau le plus élevé depuis la Seconde Guerre mondiale. Les mesures visant à contenir la propagation de la COVID-19 dans le monde ont fait plonger de nombreuses économies dans la pire récession connue depuis la Seconde Guerre mondiale, ce à l'exception de la Chine. En effet, quand la plupart des grandes économies restent en récession, la Chine a dégagé une croissance de 2,3 % l'an dernier, bien qu'il s'agisse du taux le plus bas depuis 40 ans. Premier pays touché par l'épidémie, la Chine a connu au premier trimestre 2020 un repli historique de sa croissance

après des mesures de confinement sans précédent qui ont prétérité l'activité économique. L'amélioration progressive des conditions sanitaires à partir du printemps a toutefois permis au produit intérieur brut (PIB) de rebondir. Il s'est affiché en hausse de 6,5 % sur un an au dernier trimestre, soit à son niveau d'avant la pandémie.

Quant aux autres économies, la plupart des gouvernements et leurs banques centrales ont pris des mesures de relance massives, qui s'inscrivent dans la continuité des mesures extrêmes déjà instaurées lors de la crise financière mondiale de 2008.

L'association de cet endettement extraordinaire et de cette récession mondiale, que cela soit d'une baisse du commerce mondial, d'un ralentissement des investissements des entreprises ou d'une réduction des dépenses des consommateurs, pèse lourdement sur les perspectives économiques de ces prochaines années. Ainsi, le PIB Suisse réel a reculé de 2,9 % en 2020.

Par ailleurs, attendu de longue date, l'accord de partenariat économique et commercial post-'Brexit' a finalement été conclu in extremis entre l'Union Européenne et le Royaume-Uni, ce qui a permis de lever un facteur d'incertitude préjudiciable au développement et aux relations

économiques.

Outre Atlantique, l'année 2020 est marquée par les élections américaines et la victoire de Joe Biden, qui a remporté l'élection présidentielle américaine au terme de quatre jours de suspense. Sa colistière, Kamala Harris, entre symboliquement dans l'histoire en devenant la première femme à accéder à la vice-présidence des Etats-Unis. Un changement de paradigme dans les relations des USA avec le reste du monde est attendu, insufflant un regain d'optimisme dans les relations économiques, mais surtout dans la coopération politique. Malgré tout, un peu plus de deux ans après la guerre commerciale déclarée par le gouvernement de Donald Trump à la Chine, les Etats-Unis ont ouvert de nouveaux fronts pour exercer de nouvelles pressions, ce au nom de leurs valeurs fondamentales. Cette offensive porte sur des questions politiques, à l'image des interventions liées à l'autonomie de Hongkong, aux droits de l'homme dans la région du Xinjiang ou encore aux accusations d'espionnage d'Huawei.

Finalement, le bras de fer turc avec l'Europe a retenu l'attention du monde entier en 2020, notamment en lien avec les revendications d'une zone de gisements gaziers que la Grèce situe dans sa zone économique exclusive. Par ailleurs, confronté à une vague migratoire syrienne sans

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

AVANT-PROPOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION (SUITE)

précédent vers son territoire, Recep Tayyip Erdogan instrumentalise cette situation à des fins politiques, sachant l'Union Européenne dépendante de partenaires pour endiguer les flux migratoires et n'hésite pas à ouvrir ses frontières turco-grecques pour permettre l'afflux de migrants vers l'Europe.

Toutes ces décisions politiques médiatiques, que cela soit aux Etats-Unis ou en Turquie, prises sur fond de crise économique, cherchent à tirer des avantages économiques stratégiques.

Pour 2021, à moins d'un changement radical des autorités monétaires, l'optimisme est de mise, car les perspectives se sont éclaircies ces derniers mois à la faveur de signes de rebond du commerce et de la production industrielle devenus plus manifestes dès la fin de 2020.

La production mondiale devrait renouer avec les niveaux d'avant la pandémie vers le milieu de 2021, mais son évolution sera fortement tributaire de l'issue de la course à l'approvisionnement en vaccins et à la capacité à maîtriser le développement de potentiels variants du virus.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

Profondément marquée par la pandémie mondiale de la COVID-19,

2020 a été une année extraordinaire à tous points de vue et constituera une année charnière pour nos sociétés tant elle a vu un certain nombre de bouleversements profonds s'accélérer.

Ce choc exogène a conduit les différents gouvernements à adopter des mesures de protection, le plus souvent en recourant à des politiques de confinement, grippant ainsi la dynamique économique mondiale.

La mise au point d'un vaccin a dès lors été au cœur de la recherche de l'industrie pharmaceutique qui aura réussi en un temps record à développer des vaccins efficaces. L'annonce de leur arrivée a été un catalyseur très positif pour les marchés, ce dès novembre donnant ainsi un espoir de sortie rapide de cette crise sanitaire.

Ainsi, dans cette période bien mouvementée, la Banque s'est focalisée davantage sur l'optimisation de ses coûts de fonctionnement que sur le développement de ses affaires. En effet, nous avons à ce titre concrétisé avec succès l'externalisation de nos services de support (principalement la technologie de l'information -IT-, la gestion discrétionnaire, la gestion de la trésorerie, la salle des marchés et le back office) auprès de la maison mère

au Luxembourg pour nous concentrer dès 2021 sur notre « core business » consistant à la gestion de la relation clientèle.

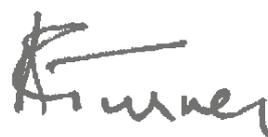
Cette nouvelle organisation nous permet de réduire nos coûts fixes de manière significative mais surtout de développer des synergies et compétences avec la maison mère. Cette réorganisation ainsi que le réajustement à l'activité commerciale ont conduit globalement à un resserrement des effectifs, y compris ceux dédiés à la clientèle.

Le développement des affaires s'est trouvé freiné par la pandémie, suite aux mesures prises par les différents gouvernements limitant considérablement la mobilité et l'activité économique, mettant ainsi de facto l'économie mondiale en mode veille.

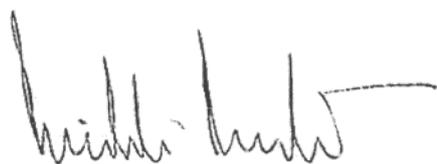
Nous avons toutefois traversé la crise sanitaire en restant pleinement opérationnel sur nos deux sites. Nous avons mis à profit la latence des affaires pour transférer notre immeuble, sis à Zurich, en le cédant à une filiale créée à cet effet (dans l'attente d'une opportunité de vente prochaine) augmentant ainsi nos fonds propres de CHF 18 mio, ce afin de préparer les fondements de notre développement futur.

Dans la continuité de nos efforts de restructurations, la Banque a emménagé à Genève en février 2021 dans des locaux rénovés et mieux adaptés à sa taille, sis au 10 Boulevard du Théâtre, lieu du nouveau siège de la Banque.

Au vu de la situation sanitaire préoccupante persistant en 2021, des objectifs de développement plus prudents ont été établis. L'optimisation de notre structure devrait nous permettre d'aborder le second semestre 2021 avec optimisme.



T. Turner



A. Reichlin

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

La gouvernance d'entreprise désigne l'ensemble des principes et les structures sur la base desquels un établissement est conduit et contrôlé par ses organes. La FINMA définit ses exigences au sein de la circulaire FINMA 17/1

« Gouvernance d'entreprise ».

La conduite de Banque Havilland (Suisse) S.A. (ci-après « la Banque ») repose sur le Conseil d'Administration et le Comité de Direction. Ces organes ont des attributions et des devoirs distincts. Le Conseil d'Administration exerce la haute direction, la surveillance et le contrôle de la gestion de la Banque, tandis que le Comité de Direction est chargé de la gestion opérationnelle; ce dernier est subordonné au Conseil d'Administration. Ces deux organes assument leurs responsabilités conformément aux dispositions légales, aux statuts et au Règlement interne d'organisation et de gestion de la Banque (ci-après « Règlement interne »).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Banque est administrée par un Conseil d'Administration composé au minimum de 5 membres nommés

par l'Assemblée Générale, dont un tiers doit être indépendant. Les administrateurs sont indéfiniment rééligibles. Les exigences de nationalité et de domicile appliquées aux membres du Conseil d'Administration sont celles prévues par la loi et la pratique de la FINMA. Le Président convoque le Conseil d'Administration chaque fois que les circonstances l'exigent, mais au moins une fois par trimestre. Le Conseil d'Administration ne peut délibérer qu'en présence de la majorité absolue de ses membres. Les décisions sont prises à la majorité des voix présentes; en cas d'égalité des voix, celle du Président de séance est prépondérante.

Les décisions du Conseil d'Administration peuvent exceptionnellement également être prises par voie de circulation en la forme d'une approbation donnée par écrit par l'unanimité de ses membres qui s'expriment, pour autant que ceux-ci représentent la majorité absolue des membres dudit Conseil.

Le Conseil d'Administration est responsable de la stratégie, de la politique générale des affaires de la Banque et de l'examen périodique de la politique globale de la gestion des risques. Ses attributions, basées

sur les directives de la FINMA, sont réglées dans les statuts et son Règlement interne.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Antony Colin Turner

Président du Conseil d'Administration
Citoyen britannique, né en 1959

M. Antony Turner a assumé des fonctions dirigeantes à l'international pendant près de 35 ans au sein du groupe HSBC, notamment au Brésil, en Italie et à Hong Kong, mais aussi de Directeur Général des filiales de HSBC en Arménie, en Géorgie puis en Indonésie de 2005 à 2017.

Au bénéfice d'une large expérience professionnelle, M. Turner dispose d'une expertise dans les opérations bancaires (de prêt) et la gestion des risques, y compris dans la lutte contre la criminalité financière, la banque d'investissement et les marchés des capitaux (Brésil et Italie).

Il a été administrateur de PT Bank HSBC Indonesia en 2017 jusqu'à ce qu'il assume ses fonctions d'administrateur indépendant au sein de notre maison mère ainsi que de Banque Havilland (Suisse) S.A. depuis 2018.

M. Turner est titulaire d'une licence en histoire et politique de l'Université

d'Exeter, au Royaume-Uni (1982). Il a été élu associé du Chartered Institute of Bankers, Royaume-Uni (1997), puis converti en BSc (Hons) Financial Services conféré par le London Institute of Banking and Finance (2000).

Alain Bruno Lévy (Indépendant)

Vice-président du Conseil d'Administration et Président du Comité d'Audit et des Risques
Citoyen suisse, né en 1949

M. Alain Bruno Lévy est membre du Conseil d'Administration de la Banque depuis 2011. Il a rejoint l'Étude d'avocats Junod, Muhlstein, Lévy & Puder en 1981, avant d'en devenir un associé en 1984.

Auparavant, Me Lévy a obtenu de l'Université de Fribourg, Suisse, une licence en droit en 1973, puis un doctorat en droit en 1977. Il a été assistant à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg en droit public et international public (1973-1975). En 1983, il a obtenu un brevet d'avocat de la République et Canton de Genève. Il a ensuite été juriste auprès de la Commission Fédérale des Banques (1976-1981) et, dès 1978, chef du département juridique (sections française et italienne). Me Lévy possède une spécialisation

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE (SUITE)

en droit bancaire, commercial et des marchés financiers. A partir de 1982, il a aussi été chargé de cours à la faculté de droit de l'Université de Fribourg, section sciences économiques, puis dès 1997 jusqu'en 2014, professeur titulaire à la faculté des sciences économiques de l'Université de Fribourg.

Il a été membre puis trésorier du Conseil de l'Ordre des Avocats de Genève (1990-1996). En 1999, il devient membre du Conseil de la Fédération Suisse des Avocats, puis Président de 2005 à 2007.

Me Lévy est également Président du Conseil d'Administration de la Banque de Commerce et de Placements à Genève, Vice-Président de Hyposwiss Private Bank Genève S.A et administrateur de EFG Bank European Financial Group SA.

Jean-François Willems

Vice-président du Conseil d'Administration et membre du Comité d'Audit et des Risques.

Citoyen belge, né en 1976

M. Jean-François Willems a plus de 20 ans d'expérience dans l'industrie bancaire et des services financiers. Il est actuellement Directeur Général de Havilland Group S.A., la holding financière du groupe bancaire.

Jusqu'en 2017, M. Willems a été Directeur Général de la Banque Havilland S.A. au Luxembourg et de la Banque Havilland (Monaco) S.A.M., ce depuis 2011 et respectivement 2013. En tant que Directeur Général de la Banque Havilland S.A., il a mené avec succès plusieurs acquisitions d'envergure. De mai 2007 à juillet 2009, il a officié en tant que Directeur du « Corporate and Investment Banking » auprès de Kaupthing Bank Luxembourg.

Avant de rejoindre l'industrie bancaire, M. Jean-François Willems a travaillé chez PwC de 1999 à 2007 en qualité de « senior manager », au sein du département « Corporate Finance » au Luxembourg. La vaste expérience acquise au cours de ses activités chez PwC lui a permis de développer une très grande et appréciable expertise dans ce domaine.

M. Jean-François Willems est diplômé « Chartered Financial Analyst » et est titulaire d'un Master en banque et finance de l'Ecole d'Administration des Affaires de l'Université de Liège, Belgique.

Lars Rejding

Membre du Conseil d'Administration
Citoyen suédois, né en 1965

M. Lars Rejding a rejoint le Groupe Havilland le 1er janvier 2019 en tant que Directeur Général de la Banque Havilland S.A. au Luxembourg. Au bénéfice de plus de 30 ans d'expérience dans l'industrie bancaire, il a occupé des postes de hauts cadres dirigeants dans diverses juridictions.

M. Lars Rejding a débuté sa carrière au sein de Price Waterhouse en 1990, puis a entamé en 1996 une carrière internationale avec HSBC. Avant de rejoindre le groupe Banque Havilland, il occupait les postes de Directeur Général de HSBC au Luxembourg, au Kazakhstan, mais aussi Directeur de la stratégie pour HSBC en Amérique Latine. Il a également occupé des fonctions d'administrateur au sein d'entités d'HSBC. Actuellement, il est aussi administrateur de Banque Havilland Liechtenstein et de Monaco. La vaste expérience acquise au cours de ses activités, principalement chez HSBC, lui a permis de développer une grande expertise dans le développement des affaires, du leadership et des ressources humaines ainsi que dans l'efficacité opérationnelle, la gestion du changement et la gouvernance d'entreprise.

M. Lars Rejding est diplômé en commerce, administration

et économie de l'Université de Stockholm et a été nommé expert-comptable suédois en 1995.

Jean-Claude Roch (Indépendant)

Membre du Conseil d'Administration et membre du Comité d'Audit et des Risques.

Citoyen suisse, né en 1947 et décédé en mai 2020. M. Jean-Claude Roch a été membre du Conseil d'Administration de la Banque Cantonale Vaudoise et a entre autres également assumé diverses positions stratégiques chez Sicpa S.A. et Sicpa Holding S.A. Il a aussi été membre de Conseils d'Administration de diverses sociétés, notamment en tant qu'administrateur délégué des entités suisses et belges de Eurothermes Group (domaine spa et thermal), ainsi que Président Exécutif du Conseil d'Administration de Perfect Holding Group (domaine de l'aviation). Après des études universitaires en commerce et en économie à l'Université de Lausanne et un diplôme fédéral d'expert-comptable obtenu en 1980, M. Jean-Claude Roch s'est spécialisé dans la gestion, la restructuration et le développement des entreprises.

Nous gardons un souvenir ému de cet administrateur engagé et dévoué.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

GOVERNANCE D'ENTREPRISE (SUITE)

Harley Rowland

Membre du Conseil d'Administration
Citoyen britannique, né en 1980

M. Harley Rowland a exercé les fonctions d'analyste de portefeuilles, puis de gestionnaire auprès de Millennium Global Investments Ltd et enfin de gestionnaire d'actifs agréé par la « Financial Conduct Authority » de 2008 à 2012, ce qui lui a permis d'acquérir une expertise appréciable dans l'analyse en investissements. Il a été nommé administrateur, puis « Chief Investment Officer » chez Blackfish Capital Management, un gestionnaire d'actifs agréé au Royaume-Uni.

En 2011, M. Rowland a rejoint la Banque Havilland S.A. en tant que responsable de la trésorerie et des opérations de marché. En 2013, il a été nommé membre du Conseil d'Administration de la Banque Havilland S.A. ; il occupe également des fonctions similaires auprès de Banque Havilland (Liechtenstein) AG et dans le Groupe Octium.

M. Harley Rowland est titulaire d'un diplôme en histoire moderne obtenu au Pembroke College, University of Oxford.

COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES

Pour l'assister dans ses tâches, le Conseil d'Administration a institué

un Comité d'audit et des risques, qui est composé d'au moins trois administrateurs. La majorité des membres du Comité satisfont aux exigences en matière d'indépendance définies par la FINMA. Le Président et les membres du Comité d'audit et des risques sont nommés par le Conseil d'Administration. Le Président du Conseil d'Administration ne fait pas partie du Comité d'audit et des risques.

Le Comité d'audit et des risques se réunit aussi souvent que les circonstances l'exigent mais au minimum une fois par trimestre, avant la tenue du Conseil d'Administration de la Banque. Le Comité d'audit et de risques est valablement constitué s'il réunit au moins la majorité de ses membres. Le Comité d'audit et des risques statue à la majorité de ses membres; en cas d'absence de l'un des membres les décisions sont prises à l'unanimité.

Les tâches du Comité d'audit et des risques, basées sur les directives de la FINMA, sont définies dans son Règlement interne. Suite au décès de M. Jean-Claude Roch, la Banque a décidé de simplifier sa structure et de dissoudre le Comité d'audit et des risques. Elle a obtenu l'aval de la FINMA en janvier 2021.

LA DIRECTION ET LE COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de Direction se compose d'au moins trois membres, dont le Directeur Général, désigné par le Conseil d'Administration.

Le Comité de Direction se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, mais en principe au moins une fois par semaine. Les séances du Comité de Direction sont présidées par le Directeur Général. Le Comité de Direction peut valablement délibérer en présence de la majorité absolue de ses membres. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. En cas d'égalité, la voix du Président ou en son absence de son suppléant est prépondérante.

Les tâches du Comité de Direction, basées sur les directives de la FINMA, sont définies dans son Règlement interne.

MEMBRES DE LA DIRECTION

André Reichlin

Directeur Général et Président du Comité de Direction.

Citoyen suisse, né en 1960

Avant de rejoindre Banque Havilland (Suisse) S.A. en 2017, M. André Reichlin a débuté sa carrière auprès

de la Société de Banque Suisse (actuellement UBS), où il y a passé 23 ans, à Genève, Bâle, New York et Londres et a occupé des postes de responsable en servant une clientèle tant institutionnelle, que privée. Il a en outre poursuivi son éducation en suivant des cours auprès de la Swiss Banking School et de University of Michigan, Business School.

Il a occupé des postes de Directeur Général, Directeur, Responsable de la clientèle privée et Responsable de succursale dans différentes banques telles que AIG Private Bank (actuellement Falcon Private Bank), Banque Cramer & Cie et Banque Hottinger à Zurich, Genève et Dubaï. M. André Reichlin a rejoint Banque Havilland (Liechtenstein) AG à Vaduz en mai 2016 comme Chief Integration Officer, pour ensuite rejoindre en 2017 la Banque Havilland (Suisse) S.A. à Zurich pour occuper la fonction de Directeur Général.

Christian Oertli

(jusqu'au 31.12.2020)

Responsable de la Banque Privée Citoyen suisse, né en 1962

M. Christian Oertli a rejoint la Banque Havilland (Suisse) S.A. le 1er juin 2019 en tant que Responsable de la Banque Privée.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

GOVERNANCE D'ENTREPRISE (SUITE)

Issu du domaine du financement commercial, M. Christian Oertli bénéficie de 35 ans d'expérience dans le secteur bancaire dont 25 ans dans la gestion de la clientèle privée. Après plus de 20 ans chez UBS à différents postes à responsabilité, il a travaillé auprès d'Institutions bancaires basées au Liechtenstein, principalement en tant que responsable de la Banque Privée. Il est titulaire d'un diplôme d'études supérieures en banque de l'Université de Berne et de Rochester.

Michel Kisfaludy

Responsable du département Juridique & Compliance, Directeur Citoyen suisse, né en 1970
M. Michel Kisfaludy possède plus de 20 ans d'expérience dans l'industrie bancaire et plus de 15 ans en tant que Responsable Juridique et/ou Compliance.
En tant que membre du Comité de Direction, il est en charge du Service Juridique & Compliance et est le répondant pour le Fichier Central. Auparavant, il occupait des postes similaires auprès de différents établissements bancaires, comme le Crédit Lyonnais (Suisse) S.A., Banque Heritage et Banque Safdié, respectivement Leumi Private Bank.

M. Michel Kisfaludy détient une licence en droit (équivalent Master) de l'Université de Genève ainsi qu'un brevet d'avocat suisse.

Florence Skeates

Responsable des Opérations, Directrice
Citoyenne suisse, née en 1968
Mme Florence Skeates a plus de 25 ans d'expérience dans le domaine bancaire. Elle a commencé à la Banque Pasche S.A. en 1991 (nommée Banque Havilland (Suisse) S.A. depuis 2016) où elle a repris la supervision du département Back Office. En 2009, Mme Florence Skeates a rejoint la Banque Safdié pour un nouveau challenge en tant que Responsable Administration. Elle est revenue à la Banque Havilland (Suisse) S.A. deux années plus tard avec de nouvelles perspectives et de nouveaux challenges.
En tant que membre du Comité Exécutif, elle est responsable des Départements Logistiques, Middle Office et Informatique.

Didier Jubin

Responsable des Risques, Directeur Citoyen suisse, né en 1970
M. Didier Jubin a rejoint la Banque en 2011. Il possède plus de 20 ans

d'expérience dans l'industrie bancaire. Il a débuté sa carrière chez Procter & Gamble, puis chez E&Y dans le domaine de l'audit financier avant d'acquérir de multiples expériences dans le domaine de la gestion des risques. Il a occupé des positions de direction dans différentes institutions bancaires à Genève, telles que le Crédit Lyonnais (Suisse) S.A. et la Banque Edmond de Rothschild (Suisse) S.A.

M. Didier Jubin est licencié en gestion d'entreprise des Hautes Ecoles Spécialisées de Suisse Occidentale à Neuchâtel et a suivi un programme MBA à la Swiss business School à Zurich.

POLITIQUE GÉNÉRALE DES RISQUES

L'orientation stratégique de la Banque en matière de risques est contenue dans le Règlement sur la politique des risques, approuvé par le Conseil d'Administration. Pour le surplus, nous renvoyons le lecteur au chiffre 3 de l'annexe aux comptes annuels.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE BANQUE HAVILLAND (SUISSE) SA, GENÈVE

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Banque Havilland (Suisse) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 18 à 59) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil d'Administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'Administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'Administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la

base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes

annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'Administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et

recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA



Alexandre Buga
Réviseur responsable



Vida Gratteau
Expert-réviseur agréé

Genève, le 8 mars 2021

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020 AVEC CHIFFRES COMPARATIFS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (EN FRANCS SUISSES)

ACTIFS	31/12/2020	31/12/2019
Liquidités	23 456 995	24 670 530
Créances sur les banques	75 988 160	69 763 965
Créances sur la clientèle	815 025	1 668 834
Créances hypothécaires*	84 568 514	45 452 784
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	170 836	388 505
Immobilisations financières	17 316 438	15 986 333
Comptes de régularisation	687 020	869 373
Participations**	-	-
Immobilisations corporelles***	192 916	4 758 673
Valeurs immatérielles	80 435	82 826
Autres actifs	27 593	25 944
TOTAL DES ACTIFS	203 303 932	163 667 767
Total des créances subordonnées	-	-
- Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	-	-

(*) Se référer à la note sur la présentation des créances et engagements envers les parties liées de la page 46.

(**) Se référer à la note sur la présentation des participations de la page 41.

(***) Se référer à la note sur la présentation des immobilisations corporelles de la page 42.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020 AVEC CHIFFRES COMPARATIFS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

PASSIFS	31/12/2020	31/12/2019
Engagements envers les banques	31 558 902	14 269 129
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	72 425 164	68 978 186
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	170 677	435 146
Comptes de régularisation	2 028 317	1 772 299
Autres passifs	262 312	322 527
Provisions*	1 275 887	342 363
Réserves pour risques bancaires généraux	1 013 105	1 013 105
Capital social	42 000 000	42 000 000
Réserve légale issue du bénéfice	30 206 975	30 206 975
Bénéfice reporté	4 328 037	10 359 270
Bénéfice/(Perte) de l'exercice	18 034 556	(6 031 233)
TOTAL DES PASSIFS	203 303 932	163 667 767
Total des engagements subordonnés	-	-
-Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	-	-

(*) Se référer à la note sur la présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux de la page 45.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

OPÉRATIONS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020 AVEC CHIFFRES COMPARATIFS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (EN FRANCS SUISSES)

	31/12/2020	31/12/2019
Engagements conditionnels	260 398	546 404
Engagements irrévocables	194 000	240 000

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020 AVEC CHIFFRES COMPARATIFS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (EN FRANCS SUISSES)

	2020	2019
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS		
Produits des intérêts et des escomptes	842 103	515 040
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce	-	4 737
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	177 787	255 166
Charges d'intérêts	25 338	(5 220)
Résultat brut des opérations d'intérêts	1 045 228	769 723
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	2 052	(7 425)
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	1 047 280	762 298
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICE		
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	2 051 348	3 339 149
Produit des commissions sur les opérations de crédit	25 749	317 372
Produit des commissions sur les autres prestations de service	38 420	46 671
Charges de commissions	(483 188)	(1 594 142)
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	1 632 329	2 109 050
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR	320 953	796 835
AUTRES RÉSULTATS ORDINAIRES		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	(14 093)	763 511
Résultat des immeubles	33 000	24 000
Autres produits ordinaires	39 454	218 424
Autres charges ordinaires	(142 653)	(10 657)
Sous-total Autres résultats ordinaires	(84 292)	995 278
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de personnel	(7 841 770)	(7 576 225)
Autres charges d'exploitation	(3 256 446)	(2 206 543)
Sous-total Charges d'exploitation	(11 098 216)	(9 782 768)

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020 AVEC CHIFFRES COMPARATIFS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

	2020	2019
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	(471 627)	(694 724)
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes*	(470 912)	(19 731)
Résultat opérationnel	(9 124 485)	(5 833 762)
Produits extraordinaires**	27 451 202	17 870
Charges extraordinaires	(16 559)	(94 936)
Impôts	(275 602)	(120 405)
Bénéfice/(Perte) de l'exercice	18 034 556	(6 031 233)

(*) Se référer à la note sur la présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux de la page 45.

(**) Se référer à la note sur les commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires de la page 59.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE/COUVERTURE DE LA PERTE (EN FRANCS SUISSES)

	31/12/2020	31/12/2019
Bénéfice/(Perte) de l'exercice	18 034 556	(6 031 233)
Bénéfice reporté	4 328 037	10 359 270
Bénéfice au bilan	22 362 593	4 328 037
RÉPARTITION DU BÉNÉFICE		
Report à nouveau	22 362 593	4 328 037

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES (EN FRANCS SUISSES)

	CAPITAL SOCIAL	RÉSERVE LÉGALE ISSUE DU BÉNÉFICE	RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	BÉNÉFICE REPORTÉ	BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	TOTAL
Capitaux propres au début de la période de référence	42 000 000	30 206 975	1 013 105	10 359 270	(6 031 233)	77 548 117
Autres dotations / (prélèvements) affectant les autres réserves	-	-	-	(6 031 233)	6 031 233	-
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	18 034 556	18 034 556
Capitaux propres à la fin de la période de référence	42 000 000	30 206 975	1 013 105	4 328 037	18 034 556	95 582 673



BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN FRANCS SUISSES)

1. RAISON SOCIALE, ACTIVITÉ ET MENTION DE L'FFECTIF DU PERSONNEL

Banque Havilland (Suisse) S.A. (ci-après la Banque) a pour but l'exploitation d'une banque axée principalement sur la gestion de fortune et l'exercice d'une activité de négociant en valeurs mobilières.

L'essentiel des opérations consiste en prestations usuelles destinées à la clientèle privée, telles que gestion de fortune, négoce de titres et de produits dérivés, dépôts fiduciaires et accessoirement mise à disposition de facilités de crédit sur base couverte.

En sus de son siège à Genève, la Banque est active à Zurich.

La Banque externalise les services de messagerie interbancaire et certains services applicatifs auprès de Bottomline Technologies SARL. Elle externalise également auprès de sa maison mère au Luxembourg, la gestion de la trésorerie, la salle des marchés, le service informatique (traitement de l'information et des données), les back et middle offices, l'analyse de portefeuilles, la gestion discrétionnaire, le trafic des paiements, l'exécution des opérations sur titres et devises ainsi que des placements fiduciaires, l'administration des titres et autres instruments financiers ainsi que la conservation de données, y compris les serveurs gérant les courriels et le service téléphonique.

A la fin de l'exercice, l'effectif du personnel s'élève à 32.3 personnes (38.9 l'année précédente) converti en emplois à temps complet.

Conseil d'Administration

Les administrateurs de Banque Havilland (Suisse) S.A. sont les suivants :

- Monsieur Antony Colin Turner (Président)
- Monsieur Alain Bruno Lévy (Vice-président) – Indépendant (*)
- Monsieur Jean-François Willems (Vice-président)
- Monsieur Lars Rejding
- Monsieur Harley James Rowland
- Monsieur Jean-Claude Roch (décédé le 23 mai 2020) – Indépendant (*)

Suite au décès de Monsieur Roch, la Banque a recherché un administrateur indépendant qui sera nommé lors de la prochaine Assemblée Générale.

(*) Indépendant selon les critères d'indépendance de la Circ.-FINMA 17/01 « Gouvernance d'entreprise–banques ».

2. PRINCIPES COMPTABLES ET PRINCIPES D'ÉVALUATION

2.1. PRINCIPES DE BASE

La tenue de la comptabilité ainsi que les principes comptables et d'évaluation sont conformes au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques et à son Ordonnance, aux dispositions statutaires et aux directives de la FINMA.

Les états financiers au 31 décembre 2020 sont présentés conformément à la directive sur les dispositions régissant l'établissement des comptes : circulaire FINMA 2020/1 « Comptabilité - banques » entrée en vigueur au 1er janvier 2020.

Les principes comptables adoptés par la Banque pour établir les comptes statutaires sont les suivants :

2.2. SAISIE DES OPÉRATIONS ET INSCRIPTION AU BILAN

Toutes les opérations conclues jusqu'à la date du bilan sont prises en compte et évaluées selon les principes reconnus. Le résultat de toutes les opérations conclues est intégré dans le compte de résultat.

Les opérations conclues au comptant mais non encore exécutées sont enregistrées au bilan selon le principe de la date de conclusion (« trade date accounting »).

2.3. CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et pertes résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion, au taux de change en vigueur à la date du bilan, des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat.

Les principaux taux de change utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants :

	COURS DE CLÔTURE 2020	COURS DE CLÔTURE 2019	COURS MOYEN 2020	COURS MOYEN 2019
EUR	1.0819	1.0867	1.0714	1.1108
USD	0.8851	0.9679	0.9350	0.9932

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

2.4. PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ÉVALUATION

Les actifs et passifs ainsi que les affaires hors bilan publiés sous une même rubrique font l'objet d'une évaluation individuelle.

2.5. LIQUIDITÉS, CRÉANCES RÉSULTANT DE PAPIERS MONÉTAIRES, CRÉANCES SUR LES BANQUES, CRÉANCES RÉSULTANT D'OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DE TITRES ET ENGAGEMENTS AU PASSIF

Ces éléments sont portés au bilan à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeurs individuelles nécessaires.

2.6. PRÊTS (CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE ET CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES SELON LES CM 10-12 DE LA CIRCULAIRE FINMA 2020/1)

Il s'agit des crédits d'espèces accordés par la Banque à ses clients. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs peu vraisemblables ou lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours.

Les intérêts réputés en souffrance ne sont pas saisis comme « Produits des intérêts ». Les créances compromises sont évaluées à la valeur de liquidation, tout comme d'ailleurs les éventuelles sûretés obtenues, et les corrections de valeurs effectuées en tenant compte de la solvabilité du débiteur. Les opérations hors bilan, telles que les engagements fermes, garanties et instruments financiers dérivés sont compris dans cette évaluation. Les provisions nécessaires sont dès lors compensées directement à l'actif. Lorsqu'une créance est considérée comme entièrement ou partiellement irrécupérable ou que la Banque renonce à la récupérer, elle est amortie par le débit du correctif de valeur correspondant. Les montants récupérés sur des créances amorties sont crédités directement à la « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés et le service de la dette a repris normalement.

La Banque ne constitue pas de correctifs de valeurs forfaitaires.

Les correctifs de valeurs individuelles sont mentionnés à leur valeur brute et sont directement déduits des rubriques correspondantes de l'actif.

2.7. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation sur la durée de l'agio ou du disagio. Les gains et pertes résultant des opérations d'intérêts aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation sont délimités sur la durée résiduelle de l'opération, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance initialement prévue. Les dépréciations de valeur pour raison de solvabilité, de même que les reprises subséquentes, sont comptabilisées respectivement sous la rubrique « Autres charges ordinaires » et « Autres produits ordinaires ». Les métaux précieux sont évalués et portés au bilan à leur juste valeur (« fair value »). Les autres placements financiers sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire au prix d'achat ou à la valeur du marché lorsque cette dernière est inférieure.

2.8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, sous déduction des amortissements cumulés. L'actualité de la valeur est revue chaque année. Les investissements dans des immobilisations corporelles existantes sont activés si la valeur de marché ou d'usage est durablement augmentée ou s'ils entraînent une augmentation notable de la durée de vie. Si cet examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, la Banque amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié. Les amortissements sont effectués linéairement selon un plan sur toute la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation. Les amortissements sont comptabilisés au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles » du compte de résultat.

Les durées d'utilisation prévues pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes sans changement par rapport à l'exercice précédent :

- Immeubles : de 20 à 66 ans
- Autres immobilisations corporelles : de 5 à 10 ans
- Logiciels, matériel informatique et de communication : au maximum 3 ans
- Véhicules : au maximum 3 ans

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la rubrique « Produits extraordinaires » et les pertes à la rubrique « Charges extraordinaires ».

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

2.9. VALEURS IMMATÉRIELLES

Les valeurs immatérielles acquises sont portées à l'actif du bilan lorsqu'elles vont procurer à la Banque des avantages économiques s'étendant sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles créées par la Banque ne sont pas activées. Les valeurs immatérielles sont portées au bilan et évaluées selon le principe des coûts d'acquisition.

Les valeurs immatérielles sont amorties de façon linéaire par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles », selon la durée d'utilisation estimée avec prudence.

La durée d'utilisation des valeurs immatérielles se résume comme suit sans changement par rapport à l'année précédente :

- Licences : au maximum 3 ans
- Autres valeurs immatérielles : au maximum 5 ans

Les gains réalisés lors de l'aliénation de valeurs immatérielles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

L'actualité de la valeur est revue chaque année.

2.10. ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

La Banque remplit l'obligation légale en matière de prévoyance envers ses employés par son affiliation auprès d'une fondation collective agréée.

Les engagements de prévoyance ainsi que les actifs servant à leur couverture sont détenus par une fondation juridiquement indépendante.

Les cotisations ajustées à la période sont enregistrées dans la rubrique « charges de personnel » dans le compte de résultat.

La Banque examine à la date du bilan s'il existe dans l'institution de prévoyance un avantage ou un engagement économique. Cet examen est basé sur les contrats, les comptes annuels de l'institution de prévoyance établis en Suisse selon la Swiss GAAP RPC 26, ainsi que d'autres calculs présentant la situation financière ainsi que l'excédent de couverture ou le découvert existant.

2.11. IMPÔTS

Les impôts courants concernent la taxation des revenus et du capital déterminant. Les impôts ponctuels ou les impôts sur transactions ne font pas partie des impôts courants sur les bénéfices.

Les impôts courants sont déterminés conformément aux prescriptions fiscales applicables et comptabilisés comme charge de la période comptable au cours de laquelle les bénéfices ont été réalisés.

Les soldes dus d'impôts directs sur le bénéfice et les fonds propres sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique « Comptes de régularisation », alors que les soldes dus des impôts indirects sont présentés sous « Autres passifs ». Les impôts dus et à récupérer avec la même administration fiscale sont compensés et le solde est présenté soit à l'actif soit au passif.

2.12. PROVISIONS

En application du principe de prudence, la Banque constitue des correctifs de valeurs et des provisions individuels pour tous les risques de perte reconnaissables, les dotations sont enregistrées par le compte « Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes ».

Les provisions qui, au cours d'une période comptable, ne sont plus économiquement nécessaires sont dissoutes et portées au compte de résultat.

Les dissolutions par le compte de résultat de provisions, économiquement plus nécessaires, doivent être enregistrées comme suit :

- les provisions pour impôts par la rubrique « Impôts » ;
- les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique « Charges de personnel » ;
- les autres provisions par la rubrique « Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes », à l'exception des provisions de restructuration constituées par la rubrique « Charges de personnel ».

La rubrique « Provisions » peut contenir des réserves libres. Les provisions existantes font l'objet d'une revue annuelle.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

2.13. RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

Les réserves pour risques bancaires généraux pour un montant de CHF 1 013 105 n'ont pas été taxées.

Les créations ou les dissolutions de Réserves pour risques bancaires généraux sont enregistrées par le compte « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ».

2.14. ENGAGEMENTS CONDITIONNELS, ENGAGEMENTS IRRÉVOCABLES

La présentation de ces éléments dans les opérations hors bilan se fait à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, la Banque constitue des provisions au passif du bilan.

2.15. VALEURS DE REMPLACEMENT POSITIVES ET NÉGATIVES DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture. Tous les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur. La juste valeur découle du prix résultant d'un marché efficient et liquide.

Les opérations sur instruments financiers dérivés sont principalement conclues avec la clientèle de la Banque et retournées sur le marché.

Le résultat, réalisé et non réalisé, des transactions sur instruments financiers dérivés utilisés à des fins de négoce est comptabilisé à la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

3. PRINCIPES D'ÉVALUATION ET DE GESTION DES RISQUES

3.1. ÉVALUATION DES RISQUES

Le Conseil d'Administration examine régulièrement les principaux risques d'activité, décrits ci-après, auxquels la Banque est exposée.

L'évaluation tient compte des mesures visant à limiter les risques ainsi que des contrôles internes prévus à cet effet. Le Conseil d'Administration veille à l'existence de mesures assurant le contrôle permanent, à l'évaluation des paramètres influençant le profil de risque et à leur prise en compte lors de l'établissement des états financiers.

3.2. RISQUES DE DÉFAILLANCE

La politique des risques en matière de crédit englobe la totalité des engagements qui pourraient entraîner des pertes si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité de rembourser leurs engagements.

La Banque limite les risques résultant des crédits en les répartissant, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs et par le biais de marges de couverture. La politique de la Banque est d'octroyer principalement des crédits lombards ainsi que des crédits hypothécaires sous certaines conditions. Le Conseil d'Administration fixe le taux de nantissement maximum par catégorie d'actif (selon le type, la qualité et la liquidité du titre de la société émettrice). Par ailleurs, la Banque se laisse l'opportunité d'accompagner la clientèle « Ultra High Net Worth Individuals », dans l'acquisition de bateaux de loisirs (« yachts ») ou des jets privés en finançant, le cas échéant, une partie de l'objet selon une approche prudente.

3.3. RISQUES DE TAUX

La Banque veille à la concordance des échéances entre actifs et passifs pour ne pas être exposée à un risque de taux significatif. Elle n'utilise pas d'instruments dérivés sur taux d'intérêts.

Des limites sont fixées en termes d'effet sur le revenu et de sensibilité sur les fonds propres. Le risque de taux est mesuré mensuellement à l'aide d'un outil informatique qui analyse l'effet des variations de taux sur le revenu et les fonds propres. Étant donné l'activité de la Banque, le risque de taux peut être considéré comme modéré.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

3.4. RISQUES OPÉRATIONNELS

Les risques opérationnels sont définis comme des risques de pertes directes ou indirectes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable aux procédures, au facteur humain, aux systèmes ou à des événements extérieurs. Des règlements et des directives internes portant sur l'organisation et les contrôles permettent de limiter ces risques. Le système de contrôle interne est vérifié par la révision interne, qui rend directement compte de ses travaux au Comité d'audit.

3.5. COMPLIANCE ET RISQUES JURIDIQUES

Le Compliance Officer et le service juridique veillent au respect par la Banque des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux banques. Ils suivent les développements législatifs en cours auprès des autorités de surveillance, du gouvernement, du parlement ou d'autres organismes. Le Compliance Officer et le service juridique veillent également à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

3.6. RISQUES DE LIQUIDITÉ

Les risques de liquidité sont contrôlés selon les dispositions légales applicables en la matière.

3.7. AUTRES RISQUES DE MARCHÉ

Pour limiter les autres risques de marché, qui sont essentiellement des risques de position sur titres, la Banque a instauré un système de contrôle hebdomadaire.

3.8. MÉTHODES APPLIQUÉES POUR L'IDENTIFICATION DES RISQUES DE DÉFAILLANCE ET POUR LA DÉTERMINATION DU BESOIN DE CORRECTIONS DE VALEUR

Créances couvertes par hypothèque

Pour les financements de biens immobiliers à usage propre, la Banque actualise annuellement la valeur des gages fournie par les modèles hédoniques en se basant sur l'évolution d'indices immobiliers régionaux établis par des prestataires externes. Après validation des nouvelles évaluations, le taux d'avance sur gage est mis à jour.

Elle analyse également les arriérés d'intérêts et le respect du plan d'amortissement. Sur cette base, la Banque identifie les crédits hypothécaires présentant des risques accrus. Après un examen détaillé, effectué par des spécialistes, ces crédits peuvent faire l'objet d'une demande de sûretés supplémentaires ou d'une correction de valeur pour défaut de couverture.

Crédits couverts par des titres

Les engagements ainsi que la valeur des titres nantis sont vérifiés quotidiennement. Si la valeur de nantissement des sûretés vient à être inférieure au montant du crédit, la Banque exige soit un remboursement partiel, soit des sûretés supplémentaires. Si l'insuffisance de couverture croît ou s'il existe des conditions de marché exceptionnelles, la Banque réalise les sûretés.

Crédits sans couverture

Les crédits en blanc sont des dépassements en compte de la clientèle de détail.

3.9. ÉVALUATION DES SÛRETÉS DE CRÉDIT

Créances couvertes par hypothèque

Les crédits garantis par gage immobilier ne sont jamais octroyés sans une évaluation externe récente des sûretés.

La Banque prend comme base de l'octroi des crédits la valeur de l'estimation externe récente.

Créances couvertes par des titres

Pour les crédits lombards et autres crédits couverts par des titres, seules des sûretés (obligations, actions) facilement négociables sont acceptées.

3.10. EXTERNALISATION DES ACTIVITÉS

La Banque externalise les services de messagerie interbancaire et certains services applicatifs auprès de Bottomline Technologies SARL. Elle externalise également auprès de sa maison mère au Luxembourg, la gestion de la trésorerie, la salle des marchés, le service informatique (traitement de l'information et des données), les back et middle offices, l'analyse de portefeuilles, la gestion discrétionnaire, le trafic des paiements, l'exécution des opérations sur titres et devises ainsi que des placements fiduciaires, l'administration des titres et autres instruments financiers ainsi que la conservation de données, y compris les serveurs gérant les courriels et le service téléphonique.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

4. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Impact de la pandémie COVID-19

La flambée épidémique de Covid-19 en ce début d'année 2021 suite aux différents variants du virus constitue un événement défavorable qui s'est produit entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes annuels. Toutefois, après analyse des impacts de la crise sanitaire notamment en matière de risques de crédit, de marché et opérationnel, la Banque constate que cet événement a un impact non significatif sur son activité depuis le 1er janvier 2021 et ne remet pas en cause la continuité d'exploitation. Le niveau de fonds propres et de liquidités de la Banque, dépassant largement les exigences réglementaires, nous permettent d'être confiants quant à notre capacité à maintenir des ratios prudentiels confortables. Cela étant, il est important de noter que l'impact économique est difficile à quantifier compte tenu de l'incertitude liée non seulement à l'ampleur de la crise mais aussi à sa durée.

Déménagement du siège social

La Banque de Genève a déménagé son siège social au Boulevard du Théâtre 10, ainsi elle a emménagé dans des locaux plus adaptés à sa taille et à ses activités suite à la diminution du nombre de collaborateurs en raison de l'externalisation à la maison mère, mais aussi dans l'objectif d'une réduction importante de ses coûts.



BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

5.1. PRÉSENTATION DES COUVERTURES DES CRÉANCES ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN AINSI QUE DES CRÉANCES COMPROMISES

ACTIFS	NATURE DES COUVERTURES			TOTAL
	COUVERTURES HYPOTHÉCAIRES	AUTRES COUVERTURES	SANS COUVERTURE	
Prêts**				
Créances sur la clientèle	-	806 930	8 095*	815 025
Créances hypothécaires	52 928 514	-	31 640 000	84 568 514
- immeubles d'habitation	52 928 514	-	-	52 928 514
- immeubles commerciaux	-	-	31 640 000	31 640 000
- immeubles artisanaux et industriels	-	-	-	-
- autres	-	-	-	-
TOTAL DES PRÊTS**				
31/12/2020	52 928 514	806 930	31 648 095	85 383 539
31/12/2019	45 452 784	633 868	1 771 099	47 857 751
TOTAL DES PRÊTS***				
31/12/2020	52 928 514	806 930	31 648 095	85 383 539
31/12/2019	45 452 784	633 868	1 034 966	47 121 618
Hors bilan				
Engagements conditionnels	-	260 398	-	260 398
Engagements irrévocables	-	-	194 000	194 000
TOTAL DU HORS BILAN				
31/12/2020	-	260 398	194 000	454 398
31/12/2019	-	546 404	240 000	786 404

(*) Ce montant est composé de 3 101 CHF qui sont déposés auprès du correspondant SIX SIS AG pour lequel la FINMA demande le reclassement en créances sur la clientèle.

(**) avant compensation avec les corrections de valeur

(***) après compensation avec les corrections de valeur

CRÉANCES COMPROMISES	MONTANT BRUT	VALEUR ESTIMÉE DE RÉALISATION DES SÛRETÉS	MONTANT NET	CORRECTIONS DE VALEUR INDIVIDUELLES
31/12/2020	-	-	-	-
31/12/2019	736 133	-	736 133	736 133

5.2. PRÉSENTATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ACTIFS / PASSIFS)

INSTRUMENTS DE NÉGOCE			
	VALEURS DE REPLACEMENT POSITIVES	VALEURS DE REPLACEMENT NÉGATIVES	VOLUMES DES CONTRATS
Devises - métaux précieux contrats à terme et options sur devises	133 289	133 130	12 362 634
Titres de participation - Indices options (OTC)	37 547	37 547	7 910 311
TOTAL*			
31/12/2020	170 836	170 677	20 272 945
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	170 836	170 677	20 272 945
31/12/2019	388 505	435 146	48 644 686
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	388 505	435 146	48 644 686

INSTRUMENTS DE NÉGOCE		
	VALEURS DE REPLACEMENT POSITIVES (CUMULÉES)	VALEURS DE REPLACEMENT NÉGATIVES (CUMULÉES)
TOTAL**		
31/12/2020	170 836	170 677
31/12/2019	388 505	435 146

	INSTANCES CENTRALES DE CLEARING	BANQUES ET NÉGOCIANTS EN VALEURS MOBILIÈRES	AUTRES CLIENTS
Répartition selon les contreparties Valeurs de remplacement positives**	-	127 662	43 174

(*) avant prise en compte des contrats de netting

(**) après prise en compte des contrats de netting

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

5.3. RÉPARTITION DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

ACTIFS	VALEUR COMPTABLE		JUSTE VALEUR	
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019
Titres de créance	17 164 374	15 780 718	17 221 930	15 893 888
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	2 506 616	3 209 202	2 530 868	3 245 445
- dont disponible à la revente	14 657 758	12 571 516	14 691 062	12 648 443
Titres de participation*	107 913	5 127	125 416	22 629
- dont participations qualifiées	-	-	-	-
Métaux précieux	44 151	200 488	44 151	200 488
TOTAL	17 316 438	15 986 333	17 391 497	16 117 005
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	-	-	-	-

(*) En 2020, la Banque a créé une filiale du nom de « Bellaria 23 AG » au capital social de 100'000 francs suisses.

5.3.1. Répartition des contreparties selon la notation

	DE AAA À AAA-	DE A+ À A-	DE BBB+ À BBB-	DE BB+ À B-	INFÉRIEUR À B-	SANS NOTATION
Titres de créance - valeurs comptables	-	999 875	13 309 676	1 155 425	-	1 699 398

La Banque se fonde sur les classes de notation de S&P, ou à défaut Fitch ou Moody's.

5.4. PRÉSENTATION DES PARTICIPATIONS

	VALEUR D'ACQUISITION	AMORTISSEMENTS CUMULÉS	VALEUR COMPTABLE AU 31/12/2019	CHANGEMENTS D'AFFECTATION	INVESTISSEMENTS	DÉSINVESTISSEMENTS	2020		VALEUR COMPTABLE AU 31/12/2020
							AMORTISSEMENT	REPRISES	
Autres participations sans valeur boursière	-	-	-	-	-	-	-	-	-

La Banque n'établit pas de comptes consolidés, incluant sa Société Immobilière créée en 2020 dans le cadre de la vente de ses bâtiments de Zurich, car sa maison mère publie ses propres comptes consolidés.

5.5. INDICATION DES ENTREPRISES DANS LESQUELLES LA BANQUE DÉTIENT UNE PARTICIPATION PERMANENTE SIGNIFICATIVE, DIRECTE OU INDIRECTE

RAISON SOCIALE ET SIÈGE	ACTIVITÉ	CAPITAL SOCIAL	PART AU CAPITAL (EN %) 2020	PART AUX VOIX (EN %) 2020	PART AU CAPITAL (EN %) 2019	PART AUX VOIX (EN %) 2019	DÉTENTION DIRECTE	DÉTENTION INDIRECTE
Serficom Family Office SA, Genève (en liquidation)	Services financiers et administratifs et family office	CHF 6 800 000	-	-	100.00	100.00	Oui	N/A

La Société a été radiée le 19 mai 2020 du registre du commerce.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

5.6. PRÉSENTATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020								VALEUR COMPTA-BLE AU 31/12/2020
	VALEUR D'ACQUI- SITION	AMOR- TISSEMENTS CUMULÉS	VALEUR COMPTA- BLE AU 31/12/2019	CHANGE- MENTS D'AFFEC- TATION	INVESTISSE- MENTS	DÉSINVES- TISSEMENTS	AMORTISSE- MENT	REPRISES	
Immeubles à l'usage de la Banque*	14 890 376	(10 450 376)	4 440 000	-	-	(14 890 376)	(240 000)	10 690 376	-
Autres immeubles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Software acquis séparément ou développés à l'interne	514 755	(501 867)	12 888	-	72 121	-	(23 929)	-	61 080
Autres immobilisations corporelles	6 567 470	(6 261 685)	305 785	-	39 383	(123 930)	(146 445)	57 043	131 836
TOTAL**	21 972 601	(17 213 928)	4 758 673	-	111 504	(15 014 306)	(410 374)	10 747 419	192 916

(*) Dans le courant du mois de décembre 2020, la Banque a vendu l'immeuble de Zurich pour un montant de CHF 31 640 000 à la société immobilière (SI) «Bellaria 23 AG», société détenue à 100% par la Banque et qui ne revêt pas le caractère d'une participation détenue dans le dessein d'un placement durable. La succursale de Zurich continuera d'occuper les locaux moyennant le versement d'un loyer à la SI.

(**) Total des immobilisations corporelles.

5.7. PRÉSENTATION DES VALEURS IMMATÉRIELLES

	VALEUR D'ACQUISITION	AMORTISSEMENTS CUMULÉS	VALEUR COMPTABLE AU 31/12/2019	CHANGEMENTS D'AFFECTION	INVESTISSEMENTS	2020			VALEUR COMPTABLE AU 31/12/2020
						DÉSINVESTISSEMENTS	AMORTISSEMENT	REPRISES	
Goodwill	54 968 440	(54 968 440)	-	-	-	-	-	-	-
Licences	726 570	(643 744)	82 826	-	58 862	-	(61 253)	-	80 435
Autres valeurs immatérielles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL*	55 695 010	(55 612 184)	82 826	-	58 862	-	(61 253)	-	80 435

(*) Total des valeurs immatérielles

5.8. RÉPARTITION DES AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

ACTIFS	AUTRES ACTIFS		AUTRES PASSIFS	
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019
Impôts indirects	27 193	20 337	42 841	54 677
Autres	400	5 607	219 471	267 850
TOTAL	27 593	25 944	262 312	322 527

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

5.9. INSTITUTION DE PRÉVOYANCE

Le plan de base assure les collaborateurs de Banque Havilland (Suisse) S.A. contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Les bonifications de vieillesse en couverture des prestations de retraite sont prélevées dès le jour de l'entrée en service, mais au plus tôt dès le 1er janvier qui suit le 24ème anniversaire du collaborateur. La cotisation de l'employeur est de 15% (pour la bonification épargne) et de 2,3% non fixe (pour le décès et invalidité) du montant du salaire assuré. Le droit à la rente au capital de vieillesse prend naissance à l'âge ordinaire qui donne droit aux prestations de vieillesse de l'AVS. Le plan complémentaire est destiné aux cadres pour lesquels l'affiliation est décidée par le Conseil d'Administration.

5.9.1. Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que du nombre et du type des instruments de capitaux propres de la Banque détenus par ces institutions

Au 31.12.2020, les engagements envers l'institution de prévoyance professionnelle sont nuls. Au 31.12.2019, les engagements envers l'institution de prévoyance professionnelle sont nuls. Aucun instrument de capitaux propres de la Banque n'est détenu par l'institution de prévoyance au 31.12.2020 (31.12.2019 : Néant).

5.9.2. Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance

	EXCÉDENT/ INSUFFISANCE DE COUVERTURE AU 31/12/2019 EN %	PART ÉCONOMIQUE DE LA BANQUE / DU GROUPE FINANCIER		MODIFICATION DE LA PART ÉCONOMIQUE PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (AVANTAGE/ ENGAGEMENT ÉCONOMIQUE)	COTISATIONS PAYÉES POUR 2020	CHARGES DE PRÉVOYANCE DANS LES CHARGES DE PERSONNEL	
		31/12/2020	31/12/2019			2020	2019
Fondation collective Vita, Zurich	104.3%	-	-	-	819 055	819 055	785 357

Sur la base de chiffres provisoires, le taux de couverture est supérieur à 100% au 31 décembre 2020.

5.10. PRÉSENTATION DES CORRECTIONS DE VALEUR, DES PROVISIONS ET DES RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX AINSI QUE DE LEURS VARIATIONS DURANT L'EXERCICE DE RÉFÉRENCE

	ÉTAT AU 31/12/2019	UTILISATIONS CONFORMES AU BUT	RECLASSI- FICATIONS	INTÉRÊTS EN SOUFFRANCE, RECOU- VREMENTS	NOUVELLES CONSTITUTIONS À LA CHARGE DU COMPTE DE RÉSULTAT	DISSOLUTIONS PAR LE COMPTE DE RÉSULTAT	ÉTAT AU 31/12/2020
Provisions pour engagements de prévoyance	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques d'exploitation	154 926	-	-	-	933 524*	-	1 088 450
Autres provisions	187 437	-	-	-	-	-	187 437
TOTAL DES PROVISIONS	342 363	-	-	-	933 524	-	1 275 887
Réserves pour risques bancaires généraux	1 013 105	-	-	-	-	-	1 013 105
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays - dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	736 133	(734 081)	-	-	-	(2 052)	-

(*) Au cours de l'année, la Banque a constitué une provision de 464 200 CHF pour un plan de rétention destiné aux employés touchés par les mesures d'externalisation. Ce plan a pour objectif de s'assurer que les collaborateurs ayant les compétences nécessaires à la bonne exécution et réalisation du projet d'externalisation ne quittent la Banque. La Banque a également constitué une provision de 469 324 CHF pour un nouveau litige suite à la réclamation d'un client.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

5.11. PRÉSENTATION DU CAPITAL SOCIAL

	VALEUR NOMINALE TOTALE	NOMBRE DE TITRES	CAPITAL DONNANT DROIT AU DIVIDENDE	VALEUR NOMINALE TOTALE	NOMBRE DE TITRES	CAPITAL DONNANT DROIT AU DIVIDENDE
	31/12/2020			31/12/2019		
Capital social	42 000 000	42 000	42 000 000	42 000 000	42 000	42 000 000
Capital-actions, capital social						
- dont libéré	42 000 000	42 000	42 000 000	42 000 000	42 000	42 000 000
TOTAL	42 000 000	42 000	42 000 000	42 000 000	42 000	42 000 000
Capital autorisé	42 000 000	42 000	42 000 000	42 000 000	42 000	42 000 000
- dont augmentations de capital effectuées	-	-	-	-	-	-
Capital conditionnel	-	-	-	-	-	-
- dont augmentations de capital effectuées	-	-	-	-	-	-

5.12. INDICATION DES CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTIES LIÉES

	CRÉANCES		ENGAGEMENTS	
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019
Participants qualifiés	68 233 958	55 960 861	31 639 760	8 595 096
Affaires d'organes	-	-	-	-
Autres parties liées*	31 640 000	-	100 000	-

HORS BILAN		
	31/12/2020	31/12/2019
Engagements conditionnels	50 000	50 000

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS		
	31/12/2020	31/12/2019
Achat devises à terme	686 451	6 293 909
Vente devises à terme	674 238	6 211 365
Options et futures	115 221	2 439 933

OPÉRATIONS FIDUCIAIRES		
	31/12/2020	31/12/2019
Opérations fiduciaires	-	22 886 918

(*) La Banque a créé une filiale du nom de « Bellaria 23 AG » afin de lui céder à la valeur de marché, soit pour CHF 31 640 000, les bâtiments, sis à Zurich, qu'elle détenait. La Banque a financé cette acquisition en octroyant un prêt à sa filiale du même montant. Cette opération a permis la réévaluation comptable du bien immobilier ainsi que corollairement une augmentation des fonds propres de la Banque de CHF 27 373 113, ce au niveau statutaire.

5.12.1. Sociétés liées

Les prestations fournies aux sociétés liées sont facturées aux tarifs généralement reconnus dans la branche.

5.12.2. Crédits aux organes

Les crédits aux organes concernent des mises à disposition de facilités de crédit sur base couverte qui sont accordées en vertu des principes généralement reconnus dans la branche.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

5.13. INDICATION DES PARTICIPANTS SIGNIFICATIFS

PARTICIPANTS SIGNIFICATIFS ET GROUPE DE PARTICIPANTS LIÉS PAR DES CONVENTIONS DE VOTE	NOMINAL	PART EN %	NOMINAL	PART EN %
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019
Avec droit de vote Banque Havilland S.A., Luxembourg	41 999 000	99.99%	41 999 000	99.99%
Sans droit de vote Aucune	-	-	-	-

Banque Havilland S.A., Luxembourg, est contrôlée indirectement par la famille Rowland par l'intermédiaire d'intérêts dans diverses structures patrimoniales affiliées. Il n'y a pas d'autre participant significatif détenant indirectement plus de 5% des droits de vote de la Banque.

5.14. COMPOSITION DU CAPITAL PROPRE

5.14.1. Réserves non distribuables

Tant que la réserve légale issue du bénéfice ne dépasse pas, la moitié du capital-actions, elle ne peut être employée qu'à couvrir des pertes ou à prendre des mesures permettant à l'entreprise de se maintenir en temps d'exploitation déficitaire, d'éviter le chômage ou d'en atténuer les conséquences.

Il n'existe pas de restrictions statutaires d'utilisation des réserves facultatives issues du bénéfice.

5.15. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DES INSTRUMENTS FINANCIERS

ACTIFS / INSTRUMENTS FINANCIERS	AVUE	DÉNON- ÇABLE	ÉCHU D'ICI 3 MOIS	ÉCHU ENTRE 3 ET 12 MOIS	ÉCHU ENTRE 12 MOIS ET 5 ANS	ÉCHU APRÈS 5 ANS	IMMO- BILISÉ	TOTAL
Liquidités	23 456 995	-	-	-	-	-	-	23 456 995
Créances sur les banques	75 988 160	-	-	-	-	-	-	75 988 160

ACTIFS / INSTRUMENTS FINANCIERS	A VUE	DÉNON-ÇABLE	ÉCHU D'ICI 3 MOIS	ÉCHU ENTRE 3 ET 12 MOIS	ÉCHU ENTRE 12 MOIS ET 5 ANS	ÉCHU APRÈS 5 ANS	IMMO-BILISÉ	TOTAL
Créances sur la clientèle	3 101	811 924	-	-	-	-	-	815 025
Créances hypothécaires	-	-	-	31 640 000	52 928 514	-	-	84 568 514
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	170 836	-	-	-	-	-	-	170 836
Immobilisations financières	152 064	-	-	-	13 872 871	3 291 503	-	17 316 438
TOTAL								
31/12/2020	99 771 156	811 924	-	31 640 000	66 801 385	3 291 503	-	202 315 968
31/12/2019	92 777 664	2 951 860	967 925	-	56 461 747	4 771 755	-	157 930 951
Fonds étrangers / instruments financiers								
Engagements envers les banques	31 558 902	-	-	-	-	-	-	31 558 902
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	72 425 164	-	-	-	-	-	-	72 425 164
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	170 677	-	-	-	-	-	-	170 677
TOTAL								
31/12/2020	104 154 743	-	-	-	-	-	-	104 154 743
31/12/2019	83 682 461	-	-	-	-	-	-	83 682 461

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

5.16. PRÉSENTATION DES ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE

ACTIFS	SUISSE	ÉTRANGER	SUISSE	ÉTRANGER
	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2019
Liquidités	23 456 995	-	24 670 530	-
Créances sur les banques	5 307 494	70 680 666	4 288 603	65 475 362
Créances sur la clientèle	308 889	506 136	1 239 703	429 131
Créances hypothécaires	31 640 000	52 928 514	8 940 000	36 512 784
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	37 547	133 289	19 012	369 493
Immobilisations financières	4 615 184	12 701 254	2 302 490	13 683 843
Comptes de régularisation	687 020	-	869 373	-
Participations	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	192 916	-	4 758 673	-
Valeurs immatérielles	80 435	-	82 826	-
Autres actifs	27 593	-	25 944	-
TOTAL DES ACTIFS	66 354 073	136 949 859	47 197 154	116 470 613

PASSIFS	SUISSE	ÉTRANGER	SUISSE	ÉTRANGER
	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2019
Engagements envers les banques	-	31 558 902	-	14 269 129
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	20 614 780	51 810 384	32 515 858	36 462 328
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	6 905	163 772	52 940	382 206
Comptes de régularisation	2 028 317	-	1 772 299	-
Autres passifs	262 312	-	322 527	-
Provisions	1 275 887	-	342 363	-
Réserves pour risques bancaires généraux	1 013 105	-	1 013 105	-
Capital social	42 000 000	-	42 000 000	-
Réserve légale issue du bénéfice	30 206 975	-	30 206 975	-
Bénéfice reporté	4 328 037	-	10 359 270	-
Bénéfice/(Perte) de l'exercice	18 034 556	-	(6 031 233)	-
TOTAL DES PASSIFS	119 770 874	83 533 058	112 554 104	51 113 663

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

5.17. RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS PAR PAYS OU PAR GROUPES DE PAYS (PRINCIPE DU DOMICILE)

	VALEUR ABSOLUE	PART EN %	VALEUR ABSOLUE	PART EN %
	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2019
Europe				
Suisse	66 354 073	32.6%	47 197 154	28.8%
Liechtenstein	-	0.0%	400 000	0.2%
Luxembourg	70 793 040	34.8%	63 939 736	39.2%
Allemagne	1 801 718	0.9%	2 517 252	1.5%
Espagne	59	0.0%	-	0.0%
France	28 698 794	14.1%	19 040 774	11.6%
Grande-Bretagne	4 449 269	2.2%	598 593	0.4%
Reste de l'Europe	25 987 300	12.8%	25 044 603	15.3%
Amérique				
Caraïbes	1 566 630	0.8%	1 506 208	0.9%
Etats-Unis	547	0.0%	99	0.0%
Reste de l'Amérique	2 221 574	1.1%	2 000 000	1.2%
Afrique	1 425 301	0.7%	1 422 860	0.9%
Asie-Océanie	5 627	0.0%	488	0.0%
TOTAL DES ACTIFS	203 303 932	100.0%	163 667 767	100.0%

5.18. RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS SELON LA SOLVABILITÉ DES GROUPES DE PAYS (DOMICILE DU RISQUE)

NOTATION DE PAYS INTERNE À LA BANQUE - S&P	EXPOSITIONS NETTES À L'ÉTRANGER AU 31/12/2020		EXPOSITIONS NETTES À L'ÉTRANGER AU 31/12/2019	
	EN CHF	PART EN %	EN CHF	PART EN %
AAA - AA-	131 988 077	96.5%	109 151 547	93.7%
A+ - A-	59	0.0%	2 383 888	2.0%
BBB+ - BBB-	2 387 426	1.7%	2 422 985	2.1%
BB+ - BB-	1 797	0.0%	-	0.0%
B+ - B-	1 005 870	0.7%	1 005 985	0.9%
CCC+ - C	-	0.0%	-	0.0%
N/A	1 566 630	1.1%	1 506 208	1.3%
TOTAL	136 949 859	100.0%	116 470 613	100.0%

La Banque définit les pays à risque en se basant sur les ratings pays publiés par l'agence de notation reconnue Standard & Poor's (S&P). En effet, sont définis comme pays à risque ceux dont le rating est classifié « Non-investment grade » ou plus bas. Elle tient également compte des autres facteurs pertinents dans l'évaluation du risque pays, comme par exemple les développements politiques ou économiques récents.

La liste des pays à risque est mise à jour au moins une fois par année ou plus souvent si les circonstances l'exigent. L'approbation de la liste des pays à risque incombe à la Direction sur proposition du Risk Manager.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

5.19. PRÉSENTATION DES ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS SELON LES MONNAIES LES PLUS IMPORTANTES POUR LA BANQUE

ACTIFS AU 31/12/2020	DEVISES				
	CHF	EUR	USD	AUTRES	TOTAL
Liquidités	22 928 672	444 008	47 767	36 548	23 456 995
Créances sur les banques	44 701 784	745 005	25 577 475	4 963 896	75 988 160
Créances sur la clientèle	11 655	800 652	626	2 092	815 025
Créances hypothécaires	38 480 000	46 088 514	-	-	84 568 514
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	170 836	-	-	-	170 836
Immobilisations financières	16 487 146	525 397	2 384	301 511	17 316 438
Comptes de régularisation	546 569	140 451	-	-	687 020
Participations	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	192 916	-	-	-	192 916
Valeurs immatérielles	80 435	-	-	-	80 435
Autres actifs	27 546	-	47	-	27 593
TOTAL ACTIFS BILANTAIRES	123 627 559	48 744 027	25 628 299	5 304 047	203 303 932
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant à terme et en options sur devises	271 957	11 415 589	580 719	94 369	12 362 634
TOTAL DES ACTIFS	123 899 516	60 159 616	26 209 018	5 398 416	215 666 566

PASSIFS AU 31/12/2020	DEVISES				
	CHF	EUR	USD	AUTRES	TOTAL
Engagements envers les banques	11 424	31 217 669	156 119	173 690	31 558 902
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	24 648 108	17 359 172	25 342 997	5 074 887	72 425 164
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	170 677	-	-	-	170 677
Comptes de régularisation	1 855 042	171 047	2 228	-	2 028 317
Autres passifs	127 023	13 863	121 426	-	262 312
Provisions	806 563	469 324	-	-	1 275 887
Réserves pour risques bancaires généraux	1 013 105	-	-	-	1 013 105
Capital social	42 000 000	-	-	-	42 000 000
Réserve légale issue du bénéfice	30 206 975	-	-	-	30 206 975
Bénéfice reporté	4 328 037	-	-	-	4 328 037
Bénéfice de l'exercice	18 034 556	-	-	-	18 034 556
TOTAL PASSIFS BILANTAIRES	123 201 510	49 231 075	25 622 770	5 248 577	203 303 932
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	265 052	11 412 316	596 524	88 742	12 362 634
TOTAL DES PASSIFS	123 466 562	60 643 391	26 219 294	5 337 319	215 666 566
POSITION NETTE PAR DEVISE	432 954	(483 775)	(10 276)	61 097	-

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

5.20. RÉPARTITION DES CRÉANCES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

	31/12/2020	31/12/2019
Engagements de couverture de crédit et similaires	-	-
Garanties de prestation de garantie et similaires	260 398	546 404
TOTAL DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS	290 398	546 404

5.21. RÉPARTITION DES OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

	31/12/2020	31/12/2019
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	1 576 492	28 231 708
Placements fiduciaires auprès de sociétés liées	-	22 886 918
TOTAL	1 576 492	51 118 626

5.22. RÉPARTITION DES AVOIRS ADMINISTRÉS ET PRÉSENTATION DE LEUR ÉVOLUTION

5.22.1. Répartition des avoirs administrés

	31/12/2020	31/12/2019
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre	-	-
Avoirs sous mandat de gestion	6 852 221	7 107 116
Autres avoirs administrés	144 685 312	505 825 856
TOTAL DES AVOIRS ADMINISTRÉS (Y.C. PRISES EN COMPTE DOUBLES)	151 537 534	512 932 972
Dont prises en compte doubles	-	-

5.22.2. Présentation de l'évolution des avoirs administrés

	31/12/2020	31/12/2019
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles) initiaux	512 932 972	465 548 727
+/- Apports nets d'argent frais / retraits nets	(339 294 984)	(57 389 073)
+/- Évolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	(22 100 454)	104 773 318
TOTAL DES AVOIRS ADMINISTRÉS (Y C. PRISES EN COMPTE DOUBLES) FINAUX	151 537 534	512 932 972

Les avoirs administrés comprennent uniquement les avoirs de la clientèle et non les positions «custody».

Les apports/(retraits) sont constitués des mouvements espèces et titres résultant de l'acquisition de nouveaux clients ainsi que d'apports et retraits de clients existants. Les mouvements espèces ne tiennent pas compte des intérêts débiteurs, des commissions et des frais facturés aux clients.

5.23. INDICATION D'UN PRODUIT DE REFINANCEMENT SIGNIFICATIF DANS LA RUBRIQUE PRODUITS DES INTÉRÊTS ET DES ESCOMPTES AINSI QUE DES INTÉRÊTS NÉGATIFS SIGNIFICATIFS

5.23.1. Intérêts négatifs

Les intérêts négatifs concernant les opérations actives sont présentés comme réduction du produit des intérêts et des escomptes, et les intérêts négatifs concernant les opérations passives comme réduction des charges d'intérêts.

	2020	2019
Intérêts négatifs concernant les opérations actives (réduction du produit des intérêts et des escomptes)	11 568	14 490
Intérêts négatifs concernant les opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	157 863	159 547

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

5.24. RÉPARTITION DES CHARGES DE PERSONNEL

	2020	2019
Charges de personnel		
- Appointements (jetons de présence et les indemnités fixes aux organes de la Banque, appointements et les allocations supplémentaires)	(186 565)	(209 295)
- dont charges en relation avec les rémunérations basées sur les actions et les formes alternatives de la rémunération variable	-	-
- Prestations sociales	(1 439 874)	(1 393 522)
- Autres charges de personnel	(6 215 331)	(5 973 408)
TOTAL	(7 841 770)	(7 576 225)

5.25. RÉPARTITION DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	2020	2019
Autres charges d'exploitation		
- Coût des locaux	(911 559)	(438 320)
- Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	(240 367)	(232 419)
- Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	(48 650)	(51 455)
- Honoraires de la société d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	(162 283)	(142 097)
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	(162 283)	(116 775)
- dont pour d'autres prestations de service	-	(25 322)
- Autres charges d'exploitation	(1 893 587)	(1 342 252)
- dont rémunération pour une éventuelle garantie étatique	-	-
TOTAL	(3 256 446)	(2 206 543)

5.26. COMMENTAIRES DES PERTES SIGNIFICATIVES, DES PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES AINSI QUE DES DISSOLUTIONS SIGNIFICATIVES DE RÉSERVES LATENTES, DE RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX ET DE CORRECTIONS DE VALEURS ET PROVISIONS LIBÉRÉES

Au cours de l'exercice 2020, un profit extraordinaire de CHF 19'727 pour des ajustements de frais concernant des années antérieures ainsi que CHF 39'769 provenant de créances arriérées de plus de 10 ans, ont été enregistrés (2019 : CHF 1'047). Une bonification de liquidation de CHF 2'034 a été réalisée sur la liquidation finale de Serficom Family Office SA, Genève et un gain extraordinaire sur la vente de l'immeuble de Zurich a été comptabilisé pour CHF 27'373'113 (2019 : une réserve latente de CHF 16'373 avait été dissoute par le crédit des produits extraordinaires).

5.27. PRÉSENTATION DES IMPÔTS COURANTS ET LATENTS, AVEC INDICATION DU TAUX D'IMPOSITION

	2020	2019
Charges relatives aux impôts courants	(275 602)	(120 405)
Taux d'imposition moyen pondéré	-3.02%	-2.04%

La charge d'impôts constatée sur l'exercice représente exclusivement un impôt dû sur le capital, en effet la Banque est au bénéfice de report de pertes fiscales suffisantes, le taux d'impôt sur le revenu pour 2020 et 2019 a été de 0%.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

PUBLICATION DES RATIOS RÉGLEMENTAIRES

PUBLICATION DES RATIOS RÉGLEMENTAIRES* (EN MILLIERS DE CHF)		31.12.2020
Fonds propres minimaux basés sur les exigences pondérées en fonction des risques (CHF)		6 625
Fonds propres pouvant être pris en compte (CHF)		95 502
- Dont fonds propres de base durs (CET1)		95 502
- Dont fonds propres de base (T1)		95 502
Positions pondérées en fonction des risques (RWA) (CHF)		82 811
Ratio CET1 (fonds propres de base durs en % des RWA)		115.3%
Ratio T1 (fonds propres de base en % des RWA)		115.3%
Ratio des fonds propres globaux (en % des RWA)		115.3%
Volant anticyclique de fonds propres (en % des RWA)		0.0%
Ratio-cible CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique		7.0%
Ratio-cible T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique		8.5%
Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique		10.5%
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)		52.7%
Engagement global (CHF)		181 376

PUBLICATION DES RATIOS RÉGLEMENTAIRES (EN MILLIERS DE CHF)	TRIMESTRE 1	TRIMESTRE 2	TRIMESTRE 3	TRIMESTRE 4
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %)	204%	164%	182%	169%
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	19 158	14 792	16 333	21 120
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	9 376	9 002	8 990	12 511

(*) La Banque présente ses ratios réglementaires en application du Chiffre marginal 13 de la Circ.-FINMA 2016/1. De plus amples détails concernant la publication réglementaire de notre maison mère sont disponibles sur demande sur <http://www.banquehavilland.com/fr/contact>.



DISCLAIMER

Information available in the brochure

This brochure has been issued by Banque Havilland S.A., a public limited liability company (société anonyme) having its registered office at 35a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered within the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre du Commerce et des Sociétés, Luxembourg) under number B147.029 ("Banque Havilland"), respectively by its concerned branches or subsidiaries, or representative offices (together "Banque Havilland Group"). The information contained in this brochure has been compiled from sources believed to be reliable, but no representation or warranty, express or implied, is made by Banque Havilland Group. Some of the services detailed in this brochure are not offered in all jurisdictions and may not be available to you. This document does not constitute an invitation to buy or the solicitation of an offer to sell securities or any other products or services in any jurisdiction to any person to whom it is unlawful to make such a solicitation in such jurisdiction. This brochure is not an offer to sell or a solicitation of an offer to buy any securities or to take any deposits or provide any financing. Past performance is not a guide to future performance, future returns are not guaranteed, any exposure to foreign currencies may cause additional fluctuation in the value of any investment and a loss of original capital may occur. Any products and/or services described in this brochure are provided by any combination of any entity of Banque Havilland Group either independently or acting together, operating in Luxembourg, Monaco, the United Kingdom, Liechtenstein, Dubai and Switzerland.

General Warnings

This brochure is provided for information only and has no legal value. The products and services described herein are generic in nature and do not consider specific investment, services or objectives or particular needs of any specific recipient. It is not intended as taxation, legal, accounting, investment or other professional, or personal advice, does not imply any recommendation or advice of any nature whatsoever, is not to be regarded as investment research, an offer or a solicitation of an offer to enter in any investment activity and it does not substitute for the consultation with independent professional advice before any actual undertakings. You should note that the applicable regulatory regime, including any investor protection or depositor compensation schemes, may well be different from that of your home jurisdiction. No matter contained in this document may be reproduced or copied by any means without the prior written consent of Banque Havilland. Banque Havilland retains the right to change the range of services and the products at any time without notice and that all information and opinions contained herein are subject to change.

Liability

Any reliance you place on this brochure is strictly at your own risk and in no event shall Banque Havilland Group, nor any other person, be liable for any loss or damage including without limitation, indirect or consequential loss or damage, or any loss or damage whatsoever arising from loss or profits arising out of, or in connection with, the use of this brochure. Certain services are subject to legal provisions and cannot be offered world-wide on an unrestricted basis. Banque Havilland Group specifically prohibits the redistribution of this document in whole or in part without the written permission of Banque Havilland and it accepts no liability whatsoever for the actions of third parties in this respect. This document is not intended to be distributed to people or in jurisdictions where such

distribution is restricted or illegal. It is not distributed in the United States and cannot be made available directly or indirectly in the United States or to any US person. Banque Havilland Group has no obligation to update this document. The brochure's only aim is to offer information to existing and potential investors/clients who will take their investment decisions based on their own assessment and not based on reliance on this brochure. Banque Havilland Group disclaims all responsibilities for direct or indirect losses related to the use of this brochure or its content. Banque Havilland Group does not offer any implicit or explicit guarantees as to the accuracy or completeness of the information or as to the profitability or performance of any product described in this brochure.

Conflicts of interests

Banque Havilland Group may from time to time deal in, profit from trading on, hold as principal, or act as advisers or brokers or bankers in relation to securities, or derivatives thereof. Banque Havilland Group may provide banking services to its affiliates and branches. Banque Havilland Group is under no obligation to disclose or take into account this brochure when advising or dealing with or on behalf of clients. In addition, Banque Havilland Group may issue reports that are inconsistent with and reach different conclusions from the information presented in this brochure and is under no obligation to ensure that such other reports are brought to the attention of any recipient of this brochure. Banque Havilland maintains and operates effective organisational and administrative arrangements taking all reasonable steps to identify, monitor and manage conflicts of interests. A management of conflicts of interests policy has been put in place, designated to prevent conflicts of interest giving rise to a material risk of damage to the interest of Banque Havilland clients. For further information, Banque Havilland existing clients or prospective clients can refer to the local management of conflicts of interests policy which can be provided upon demand.

Specific warnings per jurisdiction

This brochure has been approved by Banque Havilland (Suisse) S.A.

The relevant Banque Havilland entity (whose details are below) authorised and regulated in accordance with the laws of the jurisdiction in which it operates, is responsible for ensuring that the brochure is approved for distribution in, or distributed by it in, its jurisdiction are done so in compliance with local laws:

Banque Havilland S.A. is a credit institution authorised by the Commission de Surveillance du Secteur Financier (the "CSSF") under number B00000318 (www.cssf.lu). The CSSF has neither verified nor analysed the information contained in this brochure.

Banque Havilland S.A. is also a member of a deposit guarantee scheme, the Fonds de garantie des dépôts Luxembourg (FGDL). Upon request, Banque Havilland S.A. can provide its clients with any further information on the deposit guarantee scheme. In addition, further information can be found on www.fgdl.lu.

Banque Havilland S.A. operates a branch in the UK (the "UK Branch"), with registered office at 5 Savile Row, London, W1S 3PB. The UK Branch operates under EEA authorisation and is regulated in the UK by the Financial Conduct Authority and the Prudential Regulation Authority, with registration number 511239 (www.fca.org.uk).

Banque Havilland (Monaco) S.A.M., a subsidiary of Banque Havilland S.A., with registered office at Le

Monte Carlo Palace, 3-7, Boulevard des Moulins, MC-98000 Monaco, is a credit institution regulated by the French regulator, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 61, rue Taibout 75436 Paris Cedex 09 and the local regulator, Commission de Contrôle des Activités Financières 4, rue des Iris, BP540 98015 Monaco Cedex (www.ccaf.mc).

Banque Havilland (Monaco) S.A.M. is also a member of a deposit guarantee scheme, the Fonds de garantie des dépôts et de Résolution (FGDR). Upon request, Banque Havilland (Monaco) S.A.M. can provide its clients with any further information on the deposit guarantee scheme. In addition, further information can be found on www.garantiedesdepots.fr.

Banque Havilland (Liechtenstein) AG, a subsidiary of Banque Havilland S.A., is a public limited company (Aktiengesellschaft) with registered office at Austrasse 61, LI - 9490 Vaduz Liechtenstein, listed with the Liechtenstein Trade and Companies Registry under number FL-1.542.492-8, authorised by the Liechtenstein Finanzmarktaufsicht (FMA).

Banque Havilland (Liechtenstein) AG is also a member of a deposit guarantee scheme, the Deposit Guarantee and Investor Compensation Foundation PCC (EAS Liechtenstein). Upon request, Banque Havilland (Liechtenstein) AG can provide its clients with any further information on the deposit guarantee scheme. In addition, further information can be found on <https://eas-liechtenstein.li/en/>

Banque Havilland S.A. Representative Office, is a representative office of Banque Havilland S.A., with registered office at Aspin Commercial Tower, office # 4001, P.O. Box 414678, Dubai, UAE, registered with the Dubai Department of Economic Development under number 851121504. The Representative Office is licensed by the UAE Central Bank. Its permitted activities in the United Arab Emirates are limited to market and promote the Bank's products and services. The information contained herein is exclusively addressed to the recipient. Any product referred to in this brochure may not be offered or sold in the United Arab Emirates except in circumstances permitted by the regulatory authorities. The distribution of the brochure by the recipient is prohibited.

Banque Havilland (Suisse) S.A. a subsidiary of Banque Havilland S.A., is a public limited company (société anonyme) with registered office at 10, Boulevard du Théâtre, CP 5760, 1211 Geneva 11, Switzerland, registered with the Geneva Trade and Companies' Registry under number CHE-101.069.319, authorised by the Federal Financial Market Supervisory Authority (FINMA).

Banque Havilland (Suisse) S.A. – Zurich branch, operates as a branch of Banque Havilland (Suisse) S.A., with registered office at Bellariastrasse 23, 8027 Zürich, Switzerland, registered with the Zurich Trade and Companies' Registry under number CHE-305.198.419.

Banque Havilland (Suisse) S.A. and its Zurich branch are members of the deposit guarantee scheme of "esisuisse" with registered office Steinentorstrasse 11, CH-4051 Basel. Upon request, Banque Havilland (Suisse) S.A. and its Zurich branch can provide their clients with any further information on the deposit guarantee scheme. In addition, further information can be found on <https://www.esisuisse.ch/en/>.

The availability of the services described in this brochure may be restricted by law. Further details are available upon request.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

10, Boulevard du Théâtre | CP 5760 | 1211 Geneva 11
t. +41 22 818 82 22 | e. info.switzerland@banquehavilland.com
Zurich Branch: Bellariastrasse 23 | 8027 Zurich
t. +41 44 204 80 00 | e. info.switzerland@banquehavilland.com

BANQUE HAVILLAND S.A.

35a, avenue J.F. Kennedy | L-1855 Luxembourg
t. +352 463 131 | f. +352 463 132 | e. info@banquehavilland.com

Supervised by the Financial Conduct Authority and Prudential Regulation Authority in UK and regulated by the Commission de Surveillance du Secteur Financier in Luxembourg

BANQUE HAVILLAND S.A. (UK BRANCH)

5 Savile Row, London | W1S 3PB | United Kingdom
t. +44 20 7087 7999 | f. +44 20 7087 7995 | e. info.uk@banquehavilland.com

Société Anonyme Monégasque au capital de 24,000,000 euros

BANQUE HAVILLAND (MONACO) S.A.M.

Le Monte Carlo Palace | 3-7, Boulevard des Moulins | MC-98000 Monaco
t. +377 999 995 00 | e. info.monaco@banquehavilland.com

BANQUE HAVILLAND (LIECHTENSTEIN) AG

Austrasse 61 | LI-9490 Vaduz
t. +423 239 33 33 | e. info.lie@banquehavilland.li

BANQUE HAVILLAND S.A. REP.OFFICE (DUBAI)

Aspin Commercial Tower | Office # 4001 | Sheikh Zayed Road
P.O. Box 414678 | Dubai, United Arab Emirates
t. +971 4 306 28 88 | e. info.dubai@banquehavilland.com